



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DE TARN-ET-GARONNE
SAID SECTEUR MOISSAC
30 AVENUE DU DANEMARK
82080 MONTAUBAN CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 67 476 126 489

Référence de l'avis : 22 82 A087598 67

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

20 AV HENRI CAYROU

82200 MOISSAC

Numéro FIP : 820 11 02 2804007789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 82016

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP DE TARN-ET-GARONNE
SAID SECTEUR MOISSAC
30 AVENUE DU DANEMARK
BP 80620
82080 MONTAUBAN CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence :

21 484

Nombre de parts :

1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : ROUYRENC

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires		enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		D	T		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1	1,50
Détail des revenus					
Salaires.....		Déclar. 1 33210 0		Enfant(1) 0	Total
Heures supplémentaires non exonérées.....		33210			
Total des salaires et assimilés ²		- 3321			
Déduction 10% ou frais réels.....		29889		0	29889
Salaires, pensions, rentes nets.....					
Revenu brut global.....					29889
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰					
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...					
Total des charges déduites¹¹.....					- 8754
Revenu imposable.....					21135
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					638
Décote.....					- 501
Impôt avant réductions d'impôt.....					137
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵					
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 1		Montant retenu 1	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....					92
Total des réductions d'impôt²⁰.....					- 92
Montant net de votre imposition.....					45
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					45
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :					
IMPOT SUR LE REVENU					
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :					* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES					
Revenu fiscal de référence ²⁵					21484

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....
Heures supplémentaires.....

Déclarées
Nettes

Déclar. 1

388
349

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1
16062

Enfant(1)
4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

+ 0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

= 8228

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARN-ET-GARONNE
30 AV DU DANEMARK BP 80620
82080 MONTAUBAN CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 61 554 116 306

Référence de l'avis : 22 82 0012753 55

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

43 RUE DU BRESIDOU

82200 MOISSAC

Numéro FIP : 820 14 74 1742776789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 11/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 82016

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
SIP DE TARN-ET-GARONNE
SAID SECTEUR MOISSAC
30 AVENUE DU DANEMARK
BP 80620
82080 MONTAUBAN CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

697,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2022 :	174,00 €
27 octobre	2022 :	174,00 €
25 novembre	2022 :	174,00 €
27 décembre	2022 :	175,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1313 5000 800X XXXX XXX3 646

Identifiant de la banque : CEPAFRPP313

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020161E5D116719PAS1A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2022.

Revenu fiscal de référence :

37 090

Nombre de parts :

1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : FAVANT



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
		1		1,50

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 41842	Enfant(1) 0	Total
Heures supplémentaires non exonérées.....	358		
Total des salaires et assimilés ²	42200		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4220		
Salaires, pensions, rentes nets.....	37980	0	37980

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....			4519
Revenu brut global.....			42499

CSG déductible.....

			- 362
--	--	--	-------

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰

Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...			
Total des charges déduites¹¹.....			- 9551

Revenu imposable.....			32586
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	4

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			1897
--	--	--	------

Impôt avant réductions d'impôt.....			1897
-------------------------------------	--	--	------

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction 77
Montant de la réduction d'impôt.....			13
Dons aux œuvres.....	20	20	
Total des réductions d'impôt²⁰.....			- 90

Impôt proportionnel.....			+ 1
--------------------------	--	--	-----

Impôt total avant crédits d'impôt.....			1808
---	--	--	-------------

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré 1	Montant retenu 1	- 1
Crédit d'impôt travaux de prévention des risques technologiques.....	259	259	- 104

IMPOT NET

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Total de l'impôt sur le revenu net..... 1703

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	4519	4519
BASE IMPOSABLE.....	4519	4519
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	438	339

Total des prélèvements sociaux nets..... 777

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022..... 307

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :	1703
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :	- 1399
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	- 80

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :..... 224

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	438	339
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 171	- 133
	267	206

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:..... 473

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 697

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... 37090

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 4

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....	Déclarées	Déclar. 1
Heures supplémentaires.....	Nettes	5358
		4500

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2020.....	16124	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4176	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4248	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16449	= 8228

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401